

Documents pontificaux

Discours du Souverain Pontife au Sacré Collège dans l'audience solennelle du 23 décembre en réponse à l'Adresse du cardinal- doyen, Eme Oreglia.

Grâces soient rendues à la bonté divine qui Nous a conservé la vie pour revoir la chère solennité de Noël ; grâces soient rendues aussi au Sacré Collège qui en prend occasion pour Nous offrir une fois de plus l'hommage de son dévouement, auquel répond toujours de Notre côté le plus ample échange d'affection. Nous recueillons volontiers de vos lèvres, monsieur le cardinal, le vœu saint et pieux qui concerne le règne de la paix, ce bien précieux et fécond que, par devoir de Notre paternité spirituelle, Nous demandons tout le premier au Ciel avec de vives instances, pour le monde entier.

Il est vrai que le problème de la paix, envisagé dans l'ampleur de tous ses rapports, ne trouvera jamais sa pleine solution ici-bas, puisqu'il est écrit dans les décrets de la Providence que la vie de l'homme sur la terre est un combat. Les passions qui bouleversent tout ne sont pas séparables de la nature humaine déchuée. Mais il est une tranquillité de l'esprit et aussi une manière de vivre placide et réglée qui se concilient fort bien avec l'état militant : elles consistent en substance dans la tranquillité de l'ordre. Sous ce rapport, la paix relative qui est concédée à l'humanité, dans son état de passage en ce monde, ne peut être que fille de la justice et de l'amour.

Telle est précisément la paix qui fut préconisée un jour par l'angélique message dont retentirent les hauteurs de la grotte de Bethléem, paix inconnue des siècles païens. C'est un des fruits inestimables de la rédemption humaine et il a sa racine, comme vous l'avez bien indiqué, monsieur le cardinal, dans l'observance des lois et des exemples que nous a laissés notre Rédempteur Jésus-Christ. Et de même que l'homme n'a connu la paix que par Lui, de même aussi il la perd chaque fois qu'il s'éloigne de Lui.

En effet, la loi de Dieu étant vérité dans l'ordre intellectuel et sainteté dans l'ordre pratique, c'est d'elle que jaillit la paix ineffable de la conscience pure et ce céleste esprit de tolérance mutuelle et de charité qui éteint partout où il souffle l'ardeur des conflits entre frères ; c'est elle qui met dans le cœur des riches et des puissants des sentiments de modération et de bienfaisance et

dans ceux des humbles et des déshérités de ce monde cette résignation sereine qui s'alimente et se reconforte par la sûre espérance des promesses éternelles. C'est pourquoi, si l'on perd de vue la loi divine, on soustrait à l'ordre moral son principal et plus fort soutien et le véritable fondement de toute tranquillité.

Voilà d'où vient le fait journalier du malaise et des agitations qui tourmentent la génération contemporaine. On acclame la paix parmi les nations policées ; mais la vraie paix n'y est pas ni ne peut y être parce que l'on s'écarte sur trop de points de Celui qui, seul, peut la donner. Peut-être ne recourra-t-on pas aux armes, et les antagonismes qui se sont fait jour n'éclateront-ils pas ; mais les désirs immodérés, les appétits ambitieux, les défiances, les jalousies, ne se calmeront pas au fond des cœurs, si Jésus-Christ ne revient y régner avec sa foi et sa loi. Et, puisqu'il n'y a qu'une seule vraie foi du Christ, puisse-t-on comprendre que lorsque l'Eglise, la commune mère, s'efforce de rappeler affectueusement dans son sein toutes les nations, elle fait œuvre non seulement religieuse, mais hautement civile !

Et maintenant il est à relever ici que, en comparaison d'autres pays, une cause perturbatrice de plus éprouve depuis plusieurs lustres notre péninsule : Nous voulons dire le conflit que d'autres fois déjà Nous avons déploré ici même et qui subsiste entre l'Etat et le Siège apostolique. Les esprits partiaux ou légers peuvent ne pas s'en préoccuper ; mais ceux qui jugent d'un esprit impartial et avec un sentiment de rectitude, ne peuvent pas ne pas en voir les maux et en souhaiter la fin. Est-ce donc un sujet de tranquillité que la condition inouïe qui Nous est faite et qui tient en émoi tous les fils dévoués que compte l'Eglise d'un pôle à l'autre de la terre ? Y aurait-il par hasard une garantie de sécurité dans cette éclatante rupture avec les souvenirs, les sentiments, la loi historique des populations italiennes ? A quoi sert, en effet, de le dissimuler, la présente situation d'hostilité envers le Pontife romain répugne, entre autres choses, aux traditions, au génie même national ; aussi cette situation n'aura-t-elle jamais les suffrages de la pluralité des Italiens, catholiques dans l'âme, habitués à envisager la Papauté comme le boulevard de leur salut et de leur grandeur et à la considérer comme la tête et le cœur de la nation.

Si donc ils montrent qu'ils comprennent que l'unité politique ne suffit pas pour les rendre plus prospères ; s'ils cherchent, comme poussés par l'instinct de la conservation, à se serrer de plus en plus étroitement autour du Siège de saint Pierre ; s'ils veulent que l'indépendance soit rendue comme il convient au Souverain Pontife et qu'Il soit réintégré dans ses droits : — c'est mal de ne pas comprendre le vrai caractère de ces sentiments ; et c'est pire encore de mettre en un même faisceau des citoyens pacifiques et les factions subversives.

Mais si invétérées que soient les fausses préoccupations, elle ne peut échapper aux esprits sensés cette économie providentielle qui a en quelque sorte uni solidirement au Siège apostolique les destinées de la Péninsule.

Quand donc fut-il déplacé pour un Etat d'entrer en la voie des justes réparations ? Et dans la question dont il s'agit, nul ne

peut mesurer par la pensée les effets moraux et matériels qui en résulteraient.

Nous invoquons les plus abondantes bénédictions du ciel sur le Sacré Collège, et qu'il en reçoive comme augure la bénédiction apostolique que de grand cœur Nous lui accordons, ainsi qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents.

Reconnaissance

Nous ne saurions assez remercier NN. SS. les évêques de St. Hyacinthe, de Nicolet et de Chicoutimi pour avoir bien voulu s'adjoindre au précieux encouragement que notre vénérable Ordinaire a cru bon de nous donner dès le début de notre œuvre. Le respect que nous avons pour l'autorité de la parole épiscopale, la soumission filiale avec laquelle nous entendons nous conformer en tout point à l'enseignement de ces dispensateurs de la vérité, l'aurole divine dont nous entourons leur caractère, la hauteur où nous plaçons l'exercice de leur mission apostolique, la place qu'ils occupent dans la hiérarchie catholique et celle que nous leur faisons dans notre vénération s'unissent pour nous faire considérer ces témoignages comme une source d'abondantes bénédictions pour notre entreprise. Si le prêtre est déjà un autre Christ, qu'est-ce donc qu'un évêque ? . . .

Notre société est malade par suite d'un affaiblissement du respect dû à l'autorité religieuse, à son origine, au sceau dont l'a marquée la délégation divine de ses pouvoirs. C'est à ramener nos populations au sentiment de ces grandes choses, qui sont à la base même de l'ordre dans le monde, qu'il faudra désormais consacrer notre énergie et nos efforts. Le jour où le prêtre et l'évêque seront replacés sur le piédestal fait de confiance, de respect, de soumission et d'affection, d'où les a fait descendre l'esprit frondeur d'enfants perfides travaillés par un besoin de domination personnelle ; le jour où, au nom du devoir indiqué d'autorité, leur voix pourra encore commander aux passions de la foule, au lieu d'être couverte par leur clameur, ce jour-là, mais ce jour-là seulement, notre société retrouvera la paix, la sécurité et le bonheur qui étaient autrefois son partage. Ah ! si tous le comprenaient ! . . .

Fruits de bénédiction aussi, protection visible de saint Michel et consolantes promesses d'avenir, les sympathies qu'on nous manifeste de toutes parts. Un numéro entier de notre revue ne suffirait pas à reproduire les lettres d'encouragement et les

appréciations bienveillantes qui nous arrivent de partout. Il est admirable, assurément, le zèle désintéressé de tous ces hommes de bien, hier encore inconnus de nous, et qui s'efforcent de faire pénétrer dans autant de foyers que possible la semence de vérité que, dans la mesure de nos modestes efforts, nous confions chaque semaine au vent de la publicité.

Nul ne sait mieux que nous que, dans les conditions humaines qui ont marqué nos commencements, c'était plutôt un acte de foi que nous faisons qu'une spéculation avantageuse que nous tentions. Nos amis sont en train de donner à l'acte de foi la pleine consécration du succès. Dieu en soit loué pour le bien qui pourra découler du défrichage de ce petit coin dans le champ du Père de famille, bien qui sera le fait, non des ouvriers qui s'y emploient, mais de l'opportunité du travail tenté et des bénédictions appelées sur l'œuvre par les agents les plus en vue du bien ici-bas ! La plupart de nos trop bienveillants correspondants s'accordent, en effet, à reconnaître que cette publication est venue à son heure. C'est la note générale qui se dégage du concert sympathique qu'on nous fait entendre.

La bonne presse nous a fait un accueil pour lequel nous ne pouvons que la remercier de tout cœur dans les sentiments de la meilleure confraternité. La mauvaise, ou nous a ignorés, ou nous a reçus à coups de sifflet. Cela est dans l'ordre et devait être. Autrement, nous aurions douté de nous et de la valeur de nos bonnes intentions.

Il nous reste à exprimer notre sincère reconnaissance aux collaborateurs de renom, trop rares malheureusement, qui ont accepté de répondre à notre appel et nous ont promis pour l'avenir des travaux en rapport avec le caractère de notre revue. Cet appel, nous le renouvelons à tous les hommes de bonne volonté qui eroient à l'utilité d'une publication comme le *Mouvement catholique*. Le champ que nous avons tracé à ces travaux dans notre programme est assez vaste pour tenter les talents les plus variés, depuis la science du théologien consommé jusqu'à l'exquise simplicité du narrateur de la plus naïve légende. Tout cela peut, à des rapports divers, concourir à la gloire de Dieu. Et à quoi donc s'emploie l'influence agissante de l'Eglise, si ce n'est à procurer la gloire de son divin fondateur ?

A tous nous disons un sincère merci et nous promettons de faire tout ce qui dépend de nous pour que le *Mouvement catholique* reste digne des ardentés sympathies qu'il a su créer et fidèle au programme qu'il s'est tracé et qui lui a valu de si hautes adhésions.

A PROPOS DE REFORMES DANS L'ENSEIGNEMENT

En ces temps où l'on n'entend parler que de réformes dans l'enseignement public, il est intéressant de dépouiller de leurs fleurs de rhétorique les discours prononcés dernièrement par les défenseurs d'un bill proposé en vue de ces réformes ; ceci nous permettra d'en tirer des enseignements autres que ceux fournis par une lecture superficielle.

En réalité, on ne trouve qu'un seul orateur qui ait voulu argumenter sérieusement en faveur du nouveau projet ; mais ce qu'il y a de curieux à constater, c'est l'ensemble avec lequel tous les défenseurs du *bill* ont appuyé sur la nécessité d'accéder sans retard aux désirs du peuple. Le peuple désire impérieusement ces réformes.....il faut se rendre à la grande voix de l'opinion publique.....écoutez la clameur des masses populaires qui nous commande.....le peuple veut.....le peuple a le droit d'avoir les changements qu'il réclametels sont les thèmes sur lesquels ont brodé tous ceux qui avaient entrepris de faire passer la loi ; telles sont les nécessités que l'on invoquait en sa faveur. Eh bien, il est étonnant de constater, avec quelle monotonie désolante l'histoire se répète dans différents pays et à différentes dates. Ainsi c'est au nom du peuple que l'on a fait les révolutions en France ; et c'est toujours au nom du peuple qu'on a imposé à la nation française toutes ces réformes, dans l'enseignement comme dans le reste, qui ont abouti à la mettre sous le joug de l'athéisme, de la libre-pensée, en un mot de la franc-maçonnerie. Et, ma foi, celui qui observe attentivement les événements sociaux et politiques de notre pays, et de notre province en particulier, serait en droit de se demander : à quand la fondation de la "Ligue de l'enseignement" dans notre province de Québec, et qui sera le digne émule de Jean Macé, frère trois-points, 33ième dont les hauts services rendus à la franc-maçonnerie ont été dignement récompensés par un siège au Sénat Français ?

La mise au jour, chez nous, de cette prétendue réforme de l'instruction publique indique clairement que notre peuple com-

mence à subir les enlacements et les étreintes de la pieuvre maçonnique.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'il nous est donné de faire de telles réflexions. Pour quiconque connaît le programme que la franc-maçonnerie a tracé, programme dont elle poursuit partout l'adoption avec une persévérance réellement diabolique, pour celui-là, dis-je, les occasions ne manquent pas de reconnaître l'arbre à ses fruits, la cause à l'effet.

L'abbé Onclair, dans son livre admirable, "la franc-maçonnerie contemporaine," nous fait connaître les moyens reconnus et adoptés par les loges et dont se sert la franc-maçonnerie pour arriver à son but. Ce sont, écrit-il : "1o La diffamation de l'Eglise et du clergé, et les lois qui restreignent l'influence religieuse ; 2o la corruption morale et intellectuelle du peuple ; 3o la désorganisation des forces sociales, et en particulier de l'administration de la justice."

Eh bien, quant à la première partie du programme, on reste stupéfait en constatant l'ardeur et la ténacité qu'ont apportées certains soi-disant catholiques à l'exécuter depuis quelques années. D'un autre côté, comme nous y allons bon train vers la corruption du peuple, et que de fruits amers nous en avons déjà récoltés ! Quant à l'administration de la justice, on ne peut nier que le travail soit avancé de ce côté-là.

Il y a parfois des rapprochements frappants à faire entre des époques plus ou moins éloignées, ou plutôt voyez comme les échos se répercutent fidèlement d'une extrémité à l'autre de l'univers. Un jour, à la chambre française, M. Spuller *l'alter ego* de Gambetta, révélait le mode adopté pour les plans sectaires : " Nous voulons, disait-il, aller lentement, mais sûrement." Maintenant ouvrez le compte-rendu des débats de notre assemblée législative, et vous y trouverez que le représentant du ministère au conseil législatif, celui qui avait pour mission de surveiller l'adoption du Bill de l'instruction publique en dernier lieu, termine son discours, à l'appui de cette mesure, par la menace suivante : "Si, en passant par cette chambre, elle ne devient pas loi cette année, elle le deviendra l'année prochaine, ou dans deux ans, *mais elle le deviendra*"et plus loin en terminant "le nouveau système d'éducation, comme je viens de le dire, sera un jour ou l'autre, dans un avenir plus ou moins prochain, adopté par la législature de cette province."

Pourtant c'est un catholique qui s'exprime de cette manière, au sujet d'une mesure non approuvée par les autorités religieuses.

Le mal qui nous ronge [est le même mal qui a perdu nos frères d'outre-mer : c'est ce misérable esprit de parti, que nos hom-

mes publics ne savent pas éteindre en eux, surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir de notre religion et de notre langue ; et c'est au moyen de ce même esprit de parti que la franc-maçonnerie exécute ses plans et qu'elle se sert des catholiques pour arriver à sa fin, qui est : *la haine du Christ et la destruction de son Eglise.*

L. OBAY.

L'Encyclique

Dans une famille bien réglée, le père est un souverain qui puise dans le fait de sa paternité la source d'une autorité affectueuse et élémentaire, mais ferme aussi et adéquate, incontestable et incontestée. Si la famille est attaquée, c'est lui qui la défend, parce qu'en lui, principe d'unité, se concrètent toutes les attributions qui font de l'être moral une personnalité distincte. S'il survient un différend entre les enfants, c'est lui, leur auteur à tous, qui le tranche, et son jugement est sans appel. Il peut être plus faible physiquement, intellectuellement, moralement, qu'un membre quelconque de la famille ; il est plus fort qu'eux tous dans son droit. Il peut se tromper, il peut avoir des préférences, il peut être injuste ; il suffit que sa mission subsiste pour sauvegarder son autorité et faire que tous ses enfants lui doivent le respect, la soumission, la confiance et l'amour en toutes choses qui ne blessent pas une loi d'ordre supérieur à celles qui régissent la société qu'il représente.

L'Eglise aussi est une famille, la famille religieuse, et son chef visible est un père, le Père commun des fidèles. Toutes les attributions de la paternité, il les exerce, mais à un titre absolu et parfait, car un jour il lui a été dit : *Tel que mon Père m'a envoyé, je vous envoie*, et Celui qui le lui disait était le Christ, le Verbe de Dieu descendu jusqu'à l'homme pour le remonter jusqu'à Dieu, Père universel et Créateur de toutes choses. La famille religieuse, c'est lui, le Père, le Pape, *papa*, principe d'unité, qui la représente, qui la défend si elle est attaquée, qui rétablit l'union dans son sein si elle est divisée, et cela en vertu d'un pouvoir qu'il tient de l'Auteur de tous les pouvoirs. Seulement, nul ne lui est égal, car il domine tous ses enfants de la hauteur d'une mission divine qui lui est propre. Seulement, dans la direction qu'il donne en matière de foi et de morale, il ne peut pas se tromper, car il a la promesse de l'assistance divine. Seulement, il n'a pas de pré-

férences et ne peut être injuste, car il aime d'un amour égal toutes les âmes à lui confiées, chacune d'elles ayant coûté le même prix.

Et cet amour n'est ni éphémère, ni précaire. Il ne naît pas des liens de la chair, mais d'un principe surnaturel. Parti de Dieu, il retourne à Dieu, après s'être manifesté dans le temps. Cette charité qui l'enflamme, le Pape la puise au pied de la croix arrosée du sang d'un Dieu ; d'un Dieu, c'est-à-dire d'une infinie grandeur qui s'est faite misère pour nous réhabiliter, d'une infinie majesté qui s'est faite humiliation pour nous grandir, d'une infinie sainteté qui a porté le poids de nos péchés pour nous sanctifier, d'une infinie puissance qui s'est laissée marteler, souffleter, abreuver d'outrages pour nous mettre à même de dominer nos faiblesses et de tout pouvoir en Celui qui peut tout.

Voilà le Père, le Pape, le Chef de l'Eglise universelle : toute paternité, toute autorité, toute indéfectibilité, toute primauté, toute charité. Où trouver une expression plus haute de la paternité, après celle du Père qui est aux cieux ? Où, par conséquent, une plénitude de paternité à laquelle soient dus, à un titre plus éminent, tout respect, toute soumission, toute confiance, tout amour, et pourquoi n'ajouterions-nous pas tout dévouement ? Le tout se paie par le tout. Et le Pape, dans l'accomplissement de sa charge de Pasteur et de Père, donne tout ce qui est nécessaire et essentiel pour permettre à ses enfants d'atteindre à la pleine réalité de la vie.

Eh bien, c'est ce Père, ce Souverain, ce Pontife, c'est-à-dire l'homme en qui se résument toutes les formes de la paternité, qui vient de s'adresser à ses fidèles enfants du Canada. Pourquoi ? Pour les prémunir contre les dangers qu'ils courent, pour les leur signaler, pour leur indiquer les moyens d'y parer. Et en quels accents émus et touchants il le fait ! Au nom de quels souvenirs toujours vivants parmi nous ! Celui des vertus d'un Laval Montmorency ; celui de cet archevêque revêtu de la pourpre romaine, qu'il porte encore avec le poids de l'âge ; celui de cette université enrichie de tant de bienfaits et de privilèges ; celui de tant d'autres œuvres fécondes dont nous ne cessons de recueillir les fruits.

Quel est le danger ? C'est celui qui menace l'âme des tout petits de la famille, par suite de l'adoption d'une loi attentatoire à la liberté des parents ; c'est celui qui menace l'ordre public lui-même dans ses bases les plus fermes ; c'est celui qui menace l'Eglise canadienne, par suite des divisions qui la déchirent et la jetteraient bientôt pantelante à la haine des sectaires ; c'est celui qui fonce courir, au succès de revendications en tout point légitimes

mes et de la plus haute importance, les exigences d'intérêts politiques d'ordre bien inférieur.

Comment parer au danger ? Par l'union de toutes les forces vives. Mais l'union dans l'erreur et le parti pris ? Evidemment non, puisque l'erreur est un germe de division et que le parti pris a été l'une des causes du mal. Non, l'union dans la vérité et la justice. Et la vérité, il l'expose ; la justice, il la revendique. Mais, pour qu'il y ait union, il faut un lien qui rattache les volontés. Ce lien, il existe dans l'autorité et la direction des évêques. L'union dans la vérité et la justice, sous la direction des évêques sans laquelle rien ne doit être fait, voilà le moyen de parer au danger, voilà le remède à la situation.

Et, comme ceux de ses enfants qui combattent par la plume ont protesté de leur inaltérable dévouement à sa personne et de leur adhésion toujours assurée à la direction épiscopale, le Père commun leur adresse un appel spécial qui les honore et les rehausse dans leur propre estime comme dans celle des gens de bien :

A expliquer et à défendre tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, ceux-là d'entre les catholiques y peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse, et surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêts de l'Eglise et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toutes choses. Qu'ils soient respectueux et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale, et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus le danger de division est menaçant, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette vérité de pensée et d'action, sans laquelle il y a peu, ou même pas d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs.

Cet appel, Très-Saint Père, nous voulons l'entendre et nous venons vous promettre de propager, autant qu'il dépendra de nous, des enseignements partis de si haut, inspirés par tant de sagesse, basés sur tant d'autorité, éclairés de tant de lumière divine, prenant conseil de tant de sollicitude pour le bien de nos âmes et celui de notre société et réchauffés par tant de charité évangélique et de cordiale affection. Le méconnaître et nous montrer infidèles aux obligations qu'il impose, ce serait nous mettre dans le cas de nous voir appliquer un jour ces paroles où tant d'amour perçait sous tant d'amertume : "Jérusalem ! Jérusalem ! combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous son aile, et tu ne l'as pas voulu !"

Oh ! que les catholiques canadiens, par leur refus de correspondre aux grâces de vérité que leur transmet un Père si aimant et si dévoué, ne se préparent jamais la dure expiation que leur vaudraient et leur ingratitude et leur endurcissement !

Le Catholicisme au Japon

SES CLOIRES,—SES EPREUVES,—SES ESPERANCES

Les lecteurs du "Mouvement catholique" nous sauront certainement gré de reproduire les pages suivantes dans lesquelles le R. P. Delaporte nous raconte l'héroïque histoire de l'établissement du catholicisme au Japon, nous fait le récit de ses épreuves et nous dit ses espérances d'avenir. C'est une page d'histoire intéressante à l'égal d'un roman et qui, par la sublimité de ses enseignements, rappelle les *Actes des Martyrs* primitifs. Nous ne connaissons pas de fait plus émouvant dans l'histoire de l'Eglise que celui de l'héroïque constance des chrétiens japonais qui, privés de tout clergé, en butte à une persécution digne des empereurs de la Rome antique, se transmirent fidèlement pendant plus de deux siècles le dépôt de la foi.

Le ténébreux *Cipangu*, vaguement révélé à l'Europe, en 1298, par le livre de Marco Polo, et cherché, deux siècles plus tard, au fond des océans inexplorés, par Christophe Colomb, est devenu l'Empire du Soleil Levant.

Il y a trois ans, il attaqua et envahissait victorieusement le colossal Empire du Milieu ; et il y a quelques mois à peine, le gouvernement de *Tokyo* entretenait une conversation assez hautaine avec le gouvernement de Washington. Peuple d'avenir et

1. La matière de ce travail et la plupart des détails historiques nous sont fournis par l'intéressant ouvrage de M. l'abbé Francisque Marnas : *La Religion de Jésus (Iasu ja-kyō) ressuscitée au Japon dans la seconde moitié du XVI^e siècle*. 2 volumes, Paris, Delhomme et Briguet. L'auteur a fait trois fois le voyage du Japon ; il a étudié chez lui ce peuple « si généreux, si fier, si avide de science et de gloire » (page XIX) ; il a vu de ses yeux un bon nombre des hommes et des œuvres, dont il parle avec un intérêt qui convainc et captive. Les quatre évêques du Japon ont lu cet ouvrage et ils ont décerné à M. Marnas les témoignages les plus flatteurs qu'un historien puisse envier. Ils ont loué sa « scrupuleuse exactitude » ; ils ont affirmé l'authenticité des documents « puisés aux meilleures sources » ; ils ont été jusqu'à dire qu'aucun ouvrage récent sur les choses du Japon ne leur semble « de nature à intéresser un aussi grand nombre de lecteurs ». — Quant à nous, notre principal éloge sera de citer ces deux volumes : c'est, j'en suis sûr, le plus court moyen d'invoiter nos lecteurs à en prendre une plus ample connaissance. Peut-être y rencontreront-ils, par endroits, quelques longueurs provenant d'une richesse excessive de matériaux entassés ; puis, un peu trop souvent, de légères erreurs de typographie ; l'édition prochaine élaguera les unes et balaira les autres. Et l'ouvrage qui est très bon sera parfait.

sorte d'Angleterre orientale qui s'annonce ; si le Japon sait modérer sa joie de vivre, et la fièvre avec laquelle il imite l'Occident trop civilisé.

Depuis trente ans, il est tout à l'européenne. La féodalité y a cessé brusquement, en 1861, par l'abolition des provinces et par la création des *Ken* ou départements à la française. Le gouvernement du Mikado, débarrassé des *Shogun*, tout puissants Maires du Palais, et des seigneuries féodales des *daïmio*, a pris à tâche d'établir, selon la formule napoléonienne, l'unité absolue pour les codes, les impôts, la monnaie et l'instruction nationale. Il n'y a plus, au Japon, un village qui n'ait son école primaire ; il y a même, dans tous les grands centres, des lycées comme chez nous. Pauvre jeunesse du Soleil Levant !

On a calqué toutes nos inventions et nos usages. L'armée, les postes et télégraphes, les usines fonctionnent à l'instar de Berlin et de Paris. Les chemins de fer sillonnent les *Ken* du midi et du centre ; les bateaux à vapeur fendent toutes les mers. On a copié, trop fidèlement hélas ! jusqu'au régime parlementaire ; et donné liberté entière à la presse, pour éclairer l'opinion de ce peuple qui s'est mis tout à coup à *penser*. Des nuées de gazettes japonaises éclosent là-bas plus vite que les feuilles : elles y font la besogne de la *Lanterne* et du *Journal* : elles racontent à ces pauvres gens, heureux de savoir lire, surtout les scandales qui ne manquent point, et les polissonneries qui foisonnent. En 1892, il a paru, au Japon, 20,647 ouvrages, dont 7,334 sont des livres nouveaux ; les autres, des traductions ou des rééditions. La même année, sans compter le *Journal officiel*, il s'est publié 792 journaux ou revues. C'est une activité intellectuelle qui éblouit et qui inquiète.

Et que devient, dans ce mouvement fiévreux, l'œuvre de la propagation de l'Évangile ? Y a-t-il encore des chrétiens, au milieu de ces foules qui s'agitent et qui s'en vont, de prime-saut, à toutes les découvertes ? C'est la question que nous essayons de résoudre dans les pages qui vont suivre.

Les Portugais vont célébrer, en 1898, le quatrième centenaire du premier débarquement de leur Vasco de Gama sur la côte des Indes. Ce sera pour le royaume *très fidèle* une admirable fête nationale. Mais ce sera aussi la fête de la foi. Sur les navires du Portugal, François-Xavier allait venir la croix à la main ; et des terres portugaises des Indes, il allait partir à la conquête du Japon. En cette année 1897, il y a pour le Japon lui-même un centenaire très glorieux : c'est en 1597 qu'eut lieu le premier *grand martyr* de Nagasaki. Il y a trois cents ans que, sur les collines ou falaises de Tateyama, les vingt-six martyrs attestèrent, du haut de leur croix, la divinité de Jésus-Christ et de l'Évangile. Le Japon qui, sur ses rivages, allume des phares puissants comme les nôtres, devrait se tourner vers la lumière qui tombe de ces croix ; et se glorifier de ses véritables héros. C'est le moindre souci de ce peuple qui a fait avec tant d'habileté, tant de martyrs et qui, dans la science raffinée de la persécution, a su égaler Henri VIII ou Élisabeth d'Angleterre, et les tyrans de la *sainte* Russie. Depuis deux cents ans, le Japon a travaillé sans bruit, à

huit-clos, si j'ose dire, à étouffer les dernières lueurs de la foi. Y a-t-il complètement réussi ?

Rappelons d'abord, en quelques traits, ce que fut, il y a trois siècles, l'Église du Japon.

I

En 1549, le jour de l'Assomption, François-Xavier abordait, après sept mois d'une navigation terrible, sur une jonque chinoise, dans le port méridional de Kagoshima. Il avait quarante-quatre ans. Au bout d'un mois et demi de séjour et d'étude, il avait déjà traduit en japonais son *Explication du Symbole* : en se faisant aider par son hôte, un *samurai* baptisé sous le nom de Paul de Sainte-Foi.

Et bientôt il prêchait dans les rues, son crucifix à la main ; il pénétrait dans les pagodes ; il y cherchait les bonzes, pour les convaincre de mensonge ; il semait les miracles. Quand il eut baptisé une centaine de chrétiens à Kagoshima, il partit pour Hirado, où les conversions furent très rapides et nombreuses. De là, il court à Yamaguchi, ville très riche à cause de ses mines d'argent et, par suite, très corrompue ; il n'y récolte que des injures.

Il se hâte : il sent peut-être déjà que sa vie touche à son terme. Suivant une méthode chère à tous les anciens apôtres, il veut gagner avant tout le cœur des rois et des chefs de la nation. A travers la neige et sous un vent glacé, courant à pied pendant un voyage de deux mois d'hiver et portant sur ses épaules son pauvre bagage, Xavier arrive à la capitale Myako. Il la trouve en proie à la guerre civile : il n'y reste que quinze jours et rentre à Yamaguchi.

Là, commencent vraiment les merveilles. Le matin, Xavier évangélise les Chinois dans leur langue qu'il n'a jamais apprise ; le soir, il prêche en japonais, et en quelques semaines il baptise 500 néophytes. Au bout d'un an, il avait autour de lui environ 3000 chrétiens, quand un ordre de saint Ignace, qui le nomme Provincial des Indes, l'arrache à une moisson qui s'annonce si belle. Il part ; en route, à Funai, il convertit encore un bonze et 500 personnes. Enfin, le 20 novembre 1551, après un apostolat de vingt-sept mois, après avoir baptisé plusieurs milliers de Japonais, gagné à sa cause plusieurs princes, confondu l'orgueil ignorant des bonzes, il quittait ces chrétientés naissantes et pleines d'espoir qu'il appelait " les délices de son âme ". Douze mois plus tard, dans la petite île de Sancian, aux portes de la Chine, le grand apôtre mourait, âgé seulement de 47 ans.

A quelques trente ans de là, à la mort de Nobunaga, protecteur, malgré ses vices, de la pure foi du Christ, les frères de Xavier comptaient au Japon 200,000 fidèles, 250 églises et trois *daimio* ou grands seigneurs chrétiens. La même année ils envoyaient au Pape Grégoire XIII une ambassade, composée de trois jeunes princes japonais, qui furent royalement reçus à la cour d'Espagne et au Vatican ; tandis que le roi Henri III et l'empereur Rodolphe II les invitaient, avec instances, à visiter la France et l'Allemagne ; et que l'historien français de Thou entre-

prenait d'écrire le récit de leur ambassade. L'Europe catholique accueillait et fêtait alors les princes d'Orient, non comme de vulgaires promeneurs, mais comme des frères dans la foi.

A cette traînée de lumière et de gloire, projetée de Rome sur les jeunes chrétientés du Japon, allait succéder une longue traînée de sang : un demi-siècle de martyres triomphants à l'égal de ceux des Catacombes. Après Nobunaga, voici Taiko-Sama (de son vrai nom, Hideyoshi), monstre de débauche, de cruauté, comme de laideur physique, ayant " six doigts à une main et quelque chose d'affreux dans l'air et les traits du visage " (1). Avec lui, commence l'ère de la persécution ; mais les conversions ne se ralentissent pas ; de 1587 à 1597, 65,000 infidèles embrassent la vraie foi. En 1593 pendant une éclaircie de liberté, des Français que le gouvernement espagnol des Philippines envoie en ambassade, s'établissent à Osaka et à Nagasaki. En 1596, il y avait au Japon, 134 missionnaires jésuites et franciscains, avec une population de 300,000 catholiques.

Mais alors, grâce à l'imprudente et orgueilleuse parole d'un pilote espagnol, la rage de Taiko-Sama éclate avec une violence inouïe. Un galion d'Espagne, le *Saint-Philippe*, venait d'échouer sur les côtes de la province de Tosa ; et pour sauver sa cargaison, le pilote essaya d'intimider les autorités japonaises. Devant un officier de Taiko-Sama, il s'avisa d'étaler une mappemonde, et de désigner sur cette mappemonde les immenses contrées soumises à Philippe II et sur lesquelles le soleil ne se couchait point.

— " Comment, dit l'officier, une si puissante monarchie a-t-elle pu s'établir ?

— Par la religion et par les armes, répondit le Castillan ; nos prêtres nous préparent les voies. Ils convertissent les peuples au christianisme. Ensuite ce n'est plus qu'un jeu pour nous de soumettre ces peuples à notre autorité."

Effrayé et furieux tout ensemble, Taiko-Sama résolut de frapper un grand coup, pour délivrer le Japon des chrétiens et des Espagnols. Le 5 février 1597, par son ordre, vingt-six croix étaient dressées sur les hauteurs qui dominant, au Nord, le port et la ville de Nagasaki. Et l'Eglise du Japon envoyait au ciel les vingt-six martyrs canonisés, en 1862, par Pie IX ; six franciscains espagnols, trois jésuites japonais ; puis des laïques, catéchistes ou tous jeunes serviteurs des missionnaires.

Le sang des crucifiés de Tateyama fut une semence très féconde ; en 1599, les conversions s'élevèrent à 70,000 ; en 1605, l'Evangile était prêché dans tout l'Empire, et jusque dans l'île de Yezo. En 1607, le père Spinola créait une Académie à Myako ; six ans plus tard, une autre ambassade était envoyée par le Daimio de Sandai au pape Paul V et au roi d'Espagne. L'ambassadeur fut baptisé à Madrid, en présence du roi Philippe III et d'Anne d'Autriche, fiancée à Louis XIII.

Il y avait alors au Japon, à peu près deux millions de catholiques ; presque la moitié plus de ce qu'il y en a aujourd'hui dans toute la Chine après trois siècles de missions. Le Japon était en vérité le pays de l'avenir. En 1613, " on comptait au Japon cent

(1) P. de Charlevoix, *Histoire du Japon*, Liv. VI, chap. XI.

trente jésuites, dont la moitié étaient prêtres, quelques ecclésiastiques séculiers et environ trente religieux des trois Ordres de saint Augustin, de saint Dominique et de saint François" (1). Pour ne parler ici que des établissements de la Compagnie de Jésus, nous savons que la province japonaise posséda au Japon : 64 résidences, 11 collèges, 2 maisons de noviciat et 2 séminaires (2).

Saint François-Xavier, dans l'enthousiasme de sa foi, ne demandait que " dix années " de travail, pour transformer cette contrée (3). Si du moins ses héritiers et successeurs avaient pu jouir d'un demi-siècle de paix relative, le Japon allait devenir un royaume chrétien, un centre d'apostolat entre le grand continent barbare d'Amérique et le grand continent bouddhique des Indes, voué à l'immobilité dans la corruption et la servitude.

Toute cette admirable marche en avant de la foi fut arrêtée par la haine mercantile des protestants de Hollande et d'Angleterre. Les marchands, fils de Luther et de Calvin, firent entendre au *Shogun* de Yedo, Yeyasu (plus connu sous le titre de *Daïfusama*) que les rois d'Espagne et de Portugal, d'accord avec les chrétiens japonais, allaient envahir ses provinces. Et l'ère des martyrs recommença : les prisons furent remplies ; les déserts furent peuplés ; les bûchers s'allumèrent ; des édits terribles exilèrent les prêtres catholiques ou les firent traquer comme des bêtes fauves. De 1613 à 1622, le sang ne cessa de couler ; et le 2 septembre 1622, eut lieu à Nagasaki, non loin de la colline des Vingt-six Croix, le supplice de l'héroïque phalange, appelé par excellence le *Grand martyr*. Cinquante-deux victimes furent décapitées ou brûlées vives : 10 jésuites, 4 franciscains, 6 dominicains, et le reste, des Japonais, appartenant à l'élite de la nation.

Mêmes scènes d'horreur et de courage à Omura, Hirado, Shimabara. A la fin de 1623, 91 chrétiens meurent sur des bûchers. En 1624, la persécution devient générale. Les provinces où la population chrétienne est plus nombreuse, Hirado, Hizen, les Goto, le Bungo et trois ou quatre autres, sont quasi dépeuplées par le fer, le feu et l'exil. Mais au fond de l'Orient, se renouvellent pendant dix ans les plus glorieuses scènes des *Acta martyrum*. Même enthousiasme divin de ceux qui sont tués pour le Christ ; ils expirent dans les flammes en criant : " Vive Jésus ! " ; des enfants vont à la mort comme à une fête ; une jeune vierge ramasse les charbons de son bûcher et les pose sur sa tête, comme des diamants, en l'honneur de son Epoux éternel.

En 1627, vers le temps où le pape Urbain VIII béatifie les vingt-six crucifiés de la *Sainte Montagne*, la fureur des bourreaux ne connaît plus de frein. Le glaive et le feu ne leur suffisent plus ; on imagine le supplice des eaux glacées, et des eaux bouillantes du mont Onsen (ou Ungen), aux environs de Nagasaki. On invente le supplice épouvantable des fosses infectes ; on essaie le supplice du fouet jusqu'à la mort ; enfin, celui de la scie.

(1) P. de Charlevoix, *Histoire du Japon*, liv. XIII.

(2) Voir le détail dans l'*Histoire de la Religion chrétienne au Japon*, de Léon Pagès, T. II, pages 428-430.

(3) Lettre du 3 novembre 1549.

Empruntons, en courant, quelques lignes au P. de Charlevoix qui cite les relations des Hollandais, témoins oculaires de cruautés commises à Hirado :

Aux uns on arrachait les ongles ; on perçait aux autres les bras et les jambes avec des vilebrequins ; on leur enfonçait des alènes sous les ongles ; et on ne se contentait pas d'avoir fait tout cela une fois ; on y revenait plusieurs jours de suite. On en jetait dans des fosses pleines de vipères ; on remplissait de soufre et d'autres matières infectes de gros tuyaux, et on y mettait le feu, puis on les appliquait au nez des patients, afin qu'ils en respirassent la fumée, ce qui leur causait une douleur intolérable. Quelques-uns étaient piqûés partout le corps avec des roseaux pointus ; d'autres étaient brûlés avec des torches ardentes. Ceux-ci étaient fouettés en l'air jusqu'à ce que les os fussent tout décharnés. Ceux-là étaient attachés les bras en croix à de grosses poutres, qu'on les contraignait de trainer jusqu'à ce qu'ils tombassent en défaillance. Pour faire souffrir doublement les mères, les bourreaux leur frappaient la tête avec celle de leurs enfants, et leur fureur redoublait, à mesure que ces petites créatures criaient plus haut. . . (1)

Le Japon était transformé en un véritable chantier de souffrances sans exemple jusque-là, et sans nom. Après quinze ans de ces boucheries révoltantes, les chrétiens poussés à bout songent à sauver leur vie et leur foi par la force ; dans la province d'Arima, il s'en trouve 37,000 qui se soulèvent et se défendent. Une armée de 80,000 hommes les enveloppe : ils soutiennent le choc vaillamment ; mais à la fin, un navire hollandais prête son artillerie aux païens ; et les soldats chrétiens se font tuer jusqu'au dernier. C'est ainsi que le protestantisme achevait, aux extrémités de l'Orient, l'œuvre de haine et de tuerie qu'il avait entreprise en Europe. Qu'est-ce, en vérité, que la Saint-Barthélemy, auprès des massacres que l'Évangile prétendu réformé exerça, plus de cent ans, d'un bout à l'autre du monde, contre les catholiques de toute nation !

En 1640, après un massacre d'ambassadeurs portugais, qui refusèrent d'apostasier, le gouvernement japonais promulguait cette défense et ce défi à l'Europe chrétienne :

Tant que le soleil échauffera la terre, qu'aucun chrétien ne soit assez hardi pour venir au Japon ! Que tous le sachent : quand ce serait le roi d'Espagne en personne, ou le Dieu des chrétiens, ou le grand Shaka (Bouddha) lui-même. Celui qui violera cette défense, e paiera de sa tête.

C'était la façon du *Shogun* d'imiter Dioclétien et d'écrire : *Christiano nomine deleto* : et le *Shogun* avait mieux réussi que Dioclétien. D'après Rohrbacher, il y aurait eu, au Japon, pendant le XVII^e siècle, deux millions de martyrs. Si l'on donne ce titre à tous les chrétiens qui eurent quelque chose à souffrir pour le nom de Jésus-Christ, ce chiffre ne semble guère exagéré. Néanmoins la qualité de martyrs et les honneurs des autels n'ont été encore décernés qu'à 229 de ces généreuses victimes : vingt-six, nous l'avons dit, ont été canonisés par le pape Pie IX en 1862. Le même glorieux pontife en a béatifié 205 autres, en 1867 : 33 jésuites (prêtres, scholastiques, coadjuteurs catéchistes) (2), 12 do-

(1) *Hist. du Japon*. Liv. XVII, ch. II. Le P. de Charlevoix cite le hollandais Reyser Gitsbertz.

(2) *Relazione della gloriosa morte di duecento e cinque Beati Martiri nel Giappone*, compilata dal P. Giuseppe Boero, D. C. D. G. Roma, coi tipi della Civiltà cattolica, 1867.

minicains, 10 franciscains, 5 Augustins, 1 prêtre séculier, les autres, laïques, ou appartenant à divers tiers-ordres.

Un Martyrologe de l'Eglise du Japon, qui vient d'être publié, contient les noms de tous les Saints et Bienheureux, avec les détails connus de leur vie et de leur martyre. L'auteur y joint, sous le titre purement historique de *Vénérables*, une liste de 1243 autres confesseurs de la foi, parmi lesquels 53 prêtres, dont 31 jésuites, 10 dominicains, 7 augustins, 2 franciscains, 1 trinitaire et 2 séculiers (2).

(2) *Martyrologe de l'Eglise du Japon (1549-1649)*, par M. l'abbé Profillet 3 volumes, chez Téqui. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à 289 autres personnages « qui ont illustré l'Eglise du Japon par leurs services et leurs vertus ». Dans ce nombre, il y a 88 prêtres, dont 64 jésuites, 10 franciscains, 5 augustins, 4 dominicains, et 5 séculiers. — Rohrbacher connaissait probablement assez peu la liste de tous les membres du clergé japonais : s'il l'avait étudiée d'un peu plus près, il aurait vu que les apôtres du Japon n'avaient point négligé de former des prêtres indigènes : et que parmi les jésuites missionnaires et martyrs il y avait des Japonais en nombre respectable.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Le R. P. George, O. M. I. secrétaire de Sa Grandeur Mgr. Langevin, archevêque de St. Boniface, communique aux *Missions catholiques* des renseignements intéressants sur les écoles industrielles du Manitoba qui, « non-seulement font, d'un grand nombre d'enfants (sauvages), des chrétiens instruits et convaincus, véritables missionnaires de la bonne nouvelle dans leurs familles, mais encore sont la source de sérieuses conversions parmi les parents, dont la défiance s'évanouit en voyant avec quels soins leurs enfants sont élevés par les missionnaires et les bonnes Sœurs Grises de la Charité. »

Il y a actuellement cinq de ces institutions établies dans le Manitoba. Celle de Qu'Appelle compte 230 enfants, celle de Saint-Boniface 110, celle de la Montagne de Tondre 30, celle de la Rivière aux Epinettes 20. Cette dernière a été agrandie par les soins de Mgr. Langevin, de manière à recevoir un plus grand nombre d'enfants quand ses ressources le lui permettront. La cinquième est une école-pensionnat que Sa Grandeur a fait construire à Portage du Rat.

Le R. P. George raconte dans sa lettre deux ou trois traits qui témoignent hautement de la solide piété de ces jeunes néophytes. Il se plaint, malheureusement, de ce que les ouvriers ne sont pas assez nombreux pour cultiver ce champ du Père de famille. Il y a, dans le seul diocèse de St. Boniface, 14,000 Sauvages, dont plus de 8,000 sont païens ! Les labours apostoliques, aidés de la grâce de Dieu, ont déterminé parmi eux un sérieux mouvement de conversion, qui serait accéléré pour peu que les missionnaires, plus nombreux, pussent multiplier leurs efforts et mettre à profit toutes les occasions qui s'offrent à leur zèle évangélique.

La presse anglaise et protestante du pays a fait, en général, bon accueil à l'Encyclique du Pape au sujet de la question des écoles du Manitoba. A part les extrémistes, qui ne veulent pas entendre parler de l' "ingérence d'un souverain étranger" dans les affaires du Dominion, elle s'est inclinée devant la haute portée de la parole pontificale et lui a reconnu son caractère de message de paix aux hommes de bonne volonté.

Naturellement elle fait ses réserves et elle indique d'avance, d'une façon très nette, que dès qu'on lui demandera de traduire en acte l'hommage qu'elle rend aujourd'hui volontiers à l'importante personnalité du Chef de l'Église, elle puisera dans son arsenal de préjugés assez de mauvais vouloir et de passion pour faire échec à toute solution conforme aux règles tracées par le Souverain Pontife. L'effet de cette parole si mesurée, si sagement conservatrice de l'ordre social, si bien faite pour apaiser les flots troublés que l'opinion protestante elle-même est forcée de l'admirer, ne va pas jusqu'à la convaincre, car la convaincre, ce serait exiger d'elle le sacrifice d'erreurs d'autant plus chèrement caressées qu'elles servent à merveille ses intérêts, et lui imposer des obligations de justice égale qui dérangeraient considérablement les calculs d'accaparement et de domination de l'élément qu'elle représente. Il lui est bien plus commode, et surtout plus avantageux, de prétendre qu'en dépit de cet exposé clair et lumineux, d'où ressort la nécessité de respecter le droit de chacun, la question est morte et enterrée et que toute tentative en vue de la ressusciter susciterait une nouvelle explosion de colère et d'outrages. C'est le masque de l'opposition passive, usant les énergies ou les paralysant d'avance, en attendant que l'occasion se présente de le déchirer et de mettre à nu la haine du sectaire contre tout ce qui est catholique, tout ce qui touche aux intérêts catholiques. Seules des nécessités poli-

tiques en viendront à bout, parce que seul l'intérêt qui la nourrit peut lui commander de se taire.

Nous voulons bien croire qu'il y a parmi nos frères séparés un élément modéré, ami de l'ordre et de la tranquillité, que lasse et ennue la perturbation résultant d'un conflit prolongé, et qui a conservé assez d'esprit de justice et d'équité pour volontiers se rendre à des revendications qu'il croit basées sur le droit. Mais alors pour quoi cet élément compte-t-il, puisqu'il est constant que ses vues ne sont représentées nulle part, pas même dans les organes qui passent pour refléter d'ordinaire le caractère modéré de ses opinions? Non, ne comptons sur cet élément pour venir à nous que lorsque, par notre union, nous représenterons une force dont il pourra un jour avoir besoin.

Cette union des catholiques se fera-t-elle, ou plutôt se refera-t-elle? car il y eut un temps où, sur des questions comme celle-ci nous présentions à l'ennemi un front solide. En d'autres termes, l'Encyclique aura-t-elle le plein effet qu'a manifestement voulu le Saint Père, que veut l'épiscopat tout entier, que veulent avec le Pape et l'épiscopat tous les esprits droits, toutes les volontés prêtes à agir? Voilà la grande question que décideront sans doute des événements plus ou moins prochains. Dieu veuille que la voix du Pape, telle qu'interprétée par les évêques unis, soit entendue de tous ceux à qui elle s'adresse!

Il y aurait bien déjà à relever des indécidables, des tendances à la controverse sur des points où toute controverse devrait sembler interdite à des hommes de bonne foi, de fausses interprétations, ce qui est plus grave, puisqu'il y a là dérogation au respect et à la soumission dûs, non-seulement à l'autorité épiscopale, mais encore à l'autorité pontificale elle-même, mais laissons venir les événements et nous jugerons mieux. L'union des catholiques sous la direction de leurs évêques, voilà le remède à la situation présentée par le Docteur infailible. Ne faisons rien qui soit de nature à empêcher cette union si désirable. Répondons seulement les vérités proclamées par celui qui a reçu mission de paître les agneaux et les brebis, et prions pour que ces vérités soient acceptées en toute sincérité d'âme par tous ceux qu'elles sont appelées à sauver du doute ou de l'obstination.

Mgr. Dontenville, qui a été récemment sacré évêque coadjuteur de New Westminster, C. A., était, ces jours derniers, de passage dans notre province. Il a eu l'occasion de prêcher sur les missions desservies par les Pères Oblats dans son lointain diocèse. Après avoir tracé le tableau animé et très fidèle de la vie des mi-

neurs, il dit les travaux des missionnaires au milieu de cette population très mêlée, puis il parle des mœurs des Sauvages convertis à la foi, en des termes qui nous les montrent menant une vie en quelque sorte monastique. Ils se lèvent, font leurs prières du matin et du soir et prennent leurs repas à l'appel de la cloche de l'église.

Ces enfants de la nature, une fois qu'ils ont appris à connaître Dieu, se donnent à lui sans réserve. Leur piété est vraiment admirable, et ils se scandalisent facilement de voir des blancs ayant eu l'avantage d'être élevés dans la vraie religion se conduire si mal et transgresser si librement les préceptes de Dieu et de son Église. Quelle responsabilité pour ces catholiques de nom et quels comptes à rendre plus tard lorsqu'ils seront mis en présence de ces humbles âmes !

Le diable ne lâche pas facilement sa proie. Outre le danger de perversion que courent ces Sauvages par suite de leur contact avec des hommes qui trahissent trop souvent leur devoir, ils ont à résister à toutes sortes d'assauts de la part de faux évangélistes qui ne reculent pas devant l'énormité de leur enseigner qu'il n'y a pas d'enfer, ce qui, on le comprend, fait merveilleusement l'affaire de ceux de ces enfants des bois dont les passions mal éteintes couvent sous la cendre. Cependant, nos missionnaires veillent et multiplient leurs efforts pour éloigner la contagion de leur troupeau. Le loup enlève bien quelques brebis, mais le digne évêque a bon espoir de conserver à la vraie foi le plus grand nombre de ces Sauvages convertis. Zèle pour zèle, il est certain que l'Église du Christ a dans ses missionnaires dix fois plus de garanties de succès durables que la Cité du mal n'en a dans la personne de ses faux apôtres.

AUX ETATS-UNIS

Nous sommes heureux de pouvoir dire que celles des délibérations du " Child Study Congress " dont nous avons pu lire le compte-rendu ont été conduites dans le véritable esprit catholique. On sait que ce congrès, organisé par les Pères Paulistes, a eu lieu à New-York à la fin de décembre dernier. On y a mis à l'étude des questions d'un réel intérêt et d'une actualité saisissante pour nos coreligionnaires aux Etats-Unis. Citons, entre autres, celles du développement spirituel à opposer au socialisme, de la stimulation à donner au patriotisme, de l'enfant catholique en rapport avec l'école paroissiale, de l'uniformité des méthodes

dans l'instruction purement profane. D'autres travaux élaborés avec soin y ont également été lus et chaleureusement applaudis. Nous n'avons pas, malheureusement, le texte des résolutions adoptées.

D'une façon générale, le congrès a été une manifestation accentuée contre le défaut d'instruction religieuse dans les écoles publiques. On a signalé, comme conséquences de cette grosse lacune, le déséquilibre des caractères, le développement commun du scepticisme et du matérialisme et les progrès du socialisme avec sa manifestation extrême, l'anarchie. Un orateur a rappelé à ce propos le mot du général Brinkerhoff : " Avant tout, ce qui importe, c'est de révolutionner de la base au sommet notre système actuel d'éducation " dans l'intérêt des bonnes mœurs, de la formation des bons citoyens et de l'aptitude à gagner sa vie honnêtement. Le mot est à retenir, dans les circonstances.

On a de même parfaitement rattaché à l'école neutre le développement de la criminalité, surtout en matière d'homicide, constaté par Lombroso, le relâchement du lien conjugal et la facilité incroyable avec laquelle le divorce s'obtient, notamment dans certaines régions, le nombre croissant des cas de divorce et la multiplication des jeunes vagabonds et de ceux qu'on est obligé de séquestrer dans les établissements de correction. Plusieurs, et de ceux qui pouvaient parler avec le plus d'autorité, se sont fortement élevés contre le surmenage intellectuel et les pauvres résultats auxquels aboutissent, en dernière analyse, des programmes surchargés d'études. Il y a encore ici une vérité d'expérience dont pourraient faire leur profit les pseudo-réformateurs qui clament contre nos maisons d'enseignement parce qu'après un cours de huit ans au plus, elles ne fournissent pas au monde pratique, au monde des affaires, des jeunes gens armés pour les luttes de la vie comme on l'est après trente ou quarante ans d'études persévérantes, d'observation, de contact avec les hommes et les choses.

En somme, ce congrès a fait œuvre utile. Il a énoncé des vérités incontestables et signalé les conséquences qui résultent, même dans l'ordre pratique, de l'oubli de ces vérités au point de vue de la formation des caractères comme à celui de la stabilité et de la sécurité des sociétés formées par de jeunes générations qui n'ont pas eu l'avantage de faire une assez ample provision d'énergie morale et de pénétration religieuse pour dominer leurs passions, leurs intérêts, leurs fantaisies, parfois criminelles. Il aura contribué à éclairer les esprits sérieux, aux Etats-Unis, sur l'inefficacité absolue des sauvegardes qu'offre à une société bien ordonnée en vue de sa fin le système d'écoles neutres, si en vogue dans ce

pays. Dieu veuille que la lumière se fasse enfin et que les travaux de ce congrès portent les fruits sans doute voulus par ceux qui l'ont organisé !

Plusieurs journaux catholiques des États-Unis protestent avec beaucoup de raison contre l'appellation de Jeanne d'Arc irlandaise prodiguée par certains de leurs confrères à Miss Maud Gonne, au cours de sa tournée aux États-Unis. Il est pour le moins irrévérencieux de comparer une aventurière qui ne croit à rien, paraît-il, à une sainte héroïne que l'Église est en voie de canoniser.

Pour si peu nombreux que soient les catholiques appelés à exercer des fonctions supérieures dans l'administration américaine, ils n'en excitent pas moins l'envie et la haine des sectaires. C'est ainsi que l'A. P. A. en veut à M. Joseph McKenna, procureur général actuel dans le cabinet formé par le président McKinley, dont la nomination est recommandée au poste de juge-adjoint de la Cour Suprême. La raison de cette violente opposition réside dans le fait que M. McKenna est catholique. Cette fois, les fanatiques se sont attaqués à trop forte partie et ils sont en train de payer les frais de leur aveugle acharnement. Dans une séance de quatre heures au Sénat, la semaine dernière, ils ont reçu autant de horions que l'objet de leur intransigeante horreur a recueilli de chaudes sympathies. Ils en feront tant qu'ils dépasseront le but et susciteront un mouvement contraire à celui qu'ils veulent consolider.

Le grand tort des immigrants italiens aux États-Unis est d'aller se perdre dans les grands centres. Nous avons le témoignage de Mgr. Spalding, évêque de Peoria, à l'effet que, groupés autour de leurs pasteurs sur de bonnes terres arables, ils réussissent bien et conservent admirablement leur foi. *L'Ave Maria* prétend qu'on en pourrait dire autant des immigrants polonais. Il y aurait là une pratique à généraliser, dans l'intérêt spirituel et matériel de ces pauvres exilés volontaires.

Nous relevons le passage suivant dans un discours que prononçait, l'autre jour, Sa Grandeur Mgr. Kain, archevêque de St Louis, Mo. :

« Les espérances d'avenir de l'Église catholique aux États-Unis résident dans les écoles catholiques. Quand je rendis compte au St. Père de mon administration, il m'interrogea sur le nombre

de prêtres séculiers et réguliers qu'il y a dans mon diocèse, de même que sur les institutions religieuses qui y existent. Quand je lui eus dit qu'il y avait une école catholique attachée à chaque église de mon diocèse pour l'instruction de la jeunesse catholique, il leva les mains et les yeux au ciel et s'écria : Grâces en soient rendues à Dieu !"

Nous sommes loin de l'approbation du plan de Faribault.

AUTRES PAYS

La semaine dernière, nous étions forcé par l'abondance des documents, d'écouter quelque peu notre chronique,—ce dont, nous en sommes sûr, personne ne nous a tenu rigueur. Cette semaine, une nécessité, d'un ordre tout différent, force votre humble serviteur à resserrer une fois encore le cadre de sa pauvre revue. Nécessité dont les causes sont évidentes, d'ailleurs : ce sont les faits sur lesquels gloser qui font défaut. Voilà un obstacle contre lequel la meilleure volonté du monde ne peut rien.

Nous publions aux premières pages de cette revue la traduction de l'important discours prononcé par Léon XIII, en réponse à l'adresse que lui présentèrent les cardinaux, à la veille de la fête de Noël. Cela nous dispense de commenter ce document magistral, mais nous nous permettrons de signaler tout particulièrement aux lecteurs du "Mouvement catholique" la partie dans laquelle l'illustre pontife traite de la situation créée au Saint Siège par l'Italie officielle, et fait allusion à la condition actuelle des relations entre le gouvernement italien et les catholiques de la péninsule.

L'inauguration officielle du nouveau collège des Ruthènes, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a eu lieu dans les derniers jours de décembre et très solennellement. Les représentants du Souverain Pontife qui, par cette fondation, témoignait si éloquemment de l'immense intérêt qu'il porte aux chrétiens de rites différents du latin, assistaient à la messe pontificale et à la séance académique qui ont eu lieu à cette occasion. Y assistaient également les représentants de l'empereur d'Autriche qui a richement contribué à l'établissement de ce collège.

Dans un *motu proprio*, en date du 15 décembre, Léon XIII a réglé, jusque dans les moindres détails, les conditions d'existence de cette maison.

La suppression par le gouvernement français du traitement de quatre prêtres du Finistère mérite d'être signalée. Ce n'est pas que le fait soit rare, malheureusement, mais tout, dans les motifs allégués par le gouvernement pour justifier cet acte d'arbitraire, montre bien à quel degré sont perverties, même chez les républicains qui se prétendent modérés, les plus simples notions de liberté.

Deux de ces prêtres sont frappés pour avoir protesté, dans une réunion publique, contre la rumeur disant qu'ils étaient défavorables à la candidature de M. l'abbé Gayraud, le député actuel du Finistère. Voilà qui est de nature, n'est-ce pas, à donner une très haute idée de la liberté de parole dont jouissent ceux des citoyens français qui se sont consacrés au service des autels.

Un autre, et ce serait certes le plus coupable, n'était la présence dans ce quatorze de criminels d'un vicaire qui, lui, est l'auteur d'un crime réellement monstrueux, a, paraît-il, poussé un instituteur en faisant la police d'une procession. Il a été, dans le temps, condamné à 40 sous d'amende pour ce fait. Le gouvernement, généreux, estime que cela n'est pas assez et lui retranche ses moyens d'existence. Très joli, encore.

Mais voilà qui passe tout : le quatrième, ô horreur ! est ainsi châtié pour avoir fondé dans son village... une école libre. Quelle malice fut la sienne ! Oser n'avoir pas dans les instituteurs officiels une absolue confiance ! C'est avec raison, certes, que la main du gouvernement—dont la devise est *liberté, égalité, fraternité* !—s'est appesantie sur lui.

Plaisanterie à part, voilà quel pouvoir monstrueux s'arroe le gouvernement français ! Et remarquez bien, qu'en dépit de la fiction gouvernementale qui considère le traitement des prêtres comme le salaire d'un fonctionnaire public, le fait historique n'en reste pas moins patent : ce traitement n'est qu'une indemnité servie par l'Etat à l'Eglise en compensation du vol des biens ecclésiastiques, dont il s'est rendu coupable au temps de la première révolution. Ainsi, à tous les caractères odieux que possède déjà l'acte officiel ce fait ajoute ceux d'un vol bien caractérisé.

Ce n'est pas tout encore. Il est admis en tous pays,—et dans le beau pays de France comme ailleurs, supposons-nous,—que tout accusé a le droit de demander une enquête sur sa conduite et d'y faire entendre ses témoins. Il n'est pas besoin de tant de formalités avec les prêtres du Finistère et on les a frappés sur une simple dénonciation. Preuve nouvelle de l'esprit de justice du gouvernement.

Le legs au Souverain Pontife par la marquise du Plessis-Bel-

lière de ses propriétés diverses a soulevé les années dernières de nombreux débats judiciaires, la validité de ce testament ayant été attaquée par les héritiers naturels de la légataire. La discussion roulait sur ce point : Le Souverain Pontife a-t-il droit de posséder en France ? Des arrêts contradictoires avaient été rendus par deux cours de justice et la cause allait être de nouveau plaidée, lorsqu'un accord est intervenu entre les parties, en vertu duquel le Pape renonce aux avantages que lui assurait le testament et reçoit par compensation deux propriétés, dont l'une—un magnifique hôtel parisien—servira, dit-on, de résidence au nonce papal. Ce compromis met fin à cette longue dispute.

L'inauguration solennelle de la cathédrale de Tunis, qui a eu lieu dans les derniers jours de décembre, marque un pas nouveau fait sur la terre d'Afrique par l'influence française et catholique et, à ce titre, mérite une mention spéciale. A noter aussi l'assemblée régionale des Cercles Catholiques d'ouvriers tenue à Poitiers, sous la présidence de M. de la Guillonière, l'infatigable champion de cette œuvre.

Le " Catholic Directory " qui vient d'être publié par l'archevêché de Westminster, contient de très intéressants détails sur l'état actuel du catholicisme dans l'empire britannique et en particulier dans le Royaume-Uni. Nous en extrayons les notes suivantes :

L'Angleterre et le Pays de Galles comptent une population catholique de 1,500,000. Dans l'Angleterre et le pays de Galles, il y a dix-sept archevêques et évêques, 2,698 prêtres, 1482 églises et chapelles ; en Ecosse, l'on trouve 7 archevêques et évêques, 421 prêtres, 350 églises. Sont catholiques : 19 membres du Conseil Privé, 31 membres de la chambre des Lords et 73 membres de la Chambre des Communes.

L'empire britannique compte en tout et partout un total de 170 archevêchés, évêchés, vicariats apostoliques et préfectures apostoliques.

La question scolaire est à l'ordre du jour dans tous les pays civilisés et cela est facile à comprendre : il suffit de se rappeler le mot du sectaire Brisson : " Qui a l'éducation a l'avenir." Or les loges maçonniques travaillent partout à confisquer l'avenir à leur profit et elles avaient réussi à imposer au catholique Luxembourg un système scolaire impossible, contre lequel la majorité parlementaire vient enfin de réagir après une trop longue expérience. Nous avons l'autre jour noté ce succès ; aujourd'hui nous

empruntons à l'*Univers* la correspondance suivante qui dit d'où les catholiques sont partis et les progrès qu'ils ont faits :

La Chambre luxembourgeoise vient d'apporter à la loi scolaire de 1881 des modifications dont l'importance n'échappera à personne. La loi scolaire de 1881 portait le cachet de son temps. Le grand-duché n'avait fait que suivre le courant qui entraînait les esprits à cette époque. Les écoles, d'après la loi de 1881, n'étaient pas ce qu'on dit irrégulières ; la religion figurait à la première place parmi les matières d'enseignement ; le curé pouvait durant deux heures enseigner le catéchisme dans le cadre des heures de classe.

Mais la loi interdisait à l'*instituteur* de s'occuper de la religion. Pour un pays foncièrement catholique comme le Luxembourg, c'était blessant. Grâce aux éminents représentants du parti catholique, grâce surtout à l'éloquent discours de Mgr Krier, qui a apporté dans le débat, comme il l'a dit, " le langage de l'équité, du bon sens et de la modération ", la Chambre luxembourgeoise, n'écoutant ni les clameurs du vieux parti libéral, ni les insultes des deux socialistes, a donné raison par 27 voix contre 16 à Mgr Krier et à ses éminents collaborateurs. Elle a apporté à la loi scolaire de 1881 les modifications suivantes :

1o Sur la demande du chef du culte, l'*instituteur* coopérera à l'enseignement religieux. Il sera chargé dans ce cas de l'enseignement de la Bible et consacrera toutes les semaines quatre fois un quart d'heure à faire réciter des leçons de catéchisme.

2o Dans chaque commune il y aura une commission locale de 3 membres, chargée de la surveillance de l'école. Le curé ou son délégué en est membre de droit pour les écoles de sa paroisse.

3o La commission locale devra être entendue lors de la nomination ou de la révocation de l'*instituteur*.

La loi scolaire de 1881 vient donc d'être réparée dans tout ce qu'elle avait de néfaste pour la religion et le clergé reprendra, en vertu de la loi, la place qui lui est due à l'école.

Le retrait par le Storting norvégien des dernières dispositions législatives hostiles au catholicisme, celles qui défendaient aux religieux de s'établir en Norvège, marque l'aurore d'une ère nouvelle dans l'histoire religieuse de ce pays. Les *Missions Catholiques* publiaient dernièrement une lettre de Mgr Fallize, évêque d'Elusa, dans laquelle le chef du clergé de la péninsule dit ses ardentes espérances pour l'avenir. Nous en extrayons le passage suivant qui est typique et ouvre de consolants horizons sur l'état d'esprit de la population norvégienne, tout en nous permettant de constater une fois de plus quel respect admiratif accompagne nos Sœurs de Charité partout où elles posent le pied :

" A quel point " le catholicisme est dans l'air en Norvège ", c'est le mot le plus récent de la fanatique *Luthersk ugetidende*, un petit épisode vous le dira. Dans la grande ville de Bergen nous avons bien des Sœurs gardes-malades, mais pas d'hôpital, toujours faute d'argent. Au mois de juin dernier, j'y confirmais quelques convertis. A cette occasion, une députation de médecins, tous protestants, vint me trouver pour me conjurer de construire un hôpital. Je ne pus que leur répondre que nous avions bien une magnifique place à bâtir, mais pas d'argent. Alors ils s'offrirent à louer à leurs frais une maison, où les Sœurs pourraient emménager un hôpital provisoire, à la seule condition que l'hôpital serait appelé *Hôpital catholique*, " car, disaient-ils, ce seul nom fera la fortune de l'établissement, nous le savons." Quel beau témoignage pour nos Sœurs, quel hommage rendu à la sainte Eglise par nos frères séparés ! "

C'est un fait encore qui fait surgir tout un monde de pensées que celui de la bénédiction de l'église Notre-Dame des Martyrs de Nagasaki (Japon), bâtie sur l'emplacement même du palais de l'un des anciens persécuteurs des chrétiens, au pied de la montagne célèbre sanctifiée par la mort des martyrs qui y versèrent leur sang, au milieu d'horribles souffrances, plutôt que de renoncer à la foi du Christ. Les lecteurs du *Mouvement catholique* pourront suivre cette héroïque histoire dans l'article du P. Delaporte, dont nous commençons aujourd'hui la publication.

Notons seulement, afin de bien faire constater le chemin parcouru depuis un demi-siècle, la présence à la cérémonie dont nous parlons des représentants des autorités judiciaires, civiles et militaires de l'empire du Japon. Il y a soixante ans, peine de mort était portée contre tout prêtre catholique qui aurait eu l'audace de poser le pied sur le sol de l'empire du Soleil levant, ainsi que les Japonais appellent leur pays.